

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Madame, Monsieur,

Voici les informations concernant la rentrée scolaire 2022/2023. D'ici là nous souhaitons à chacun des vacances reposantes qui vous offre de belles rencontres et vous permettent de prendre le temps. Comme le dit Antoine de St Exupéry, « C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante ».

Bien cordialement,

Etienne POULIN
Chef d'établissement

Les élèves admis au collège La Croix Saint Marceau se présenteront :

Le JEUDI 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2022		
ACCUEIL DU NIVEAU 6 ^{EME}	8 H 30 - 12 H 00	A 9 H 30 après l'accueil des élèves et des parents : les parents sont invités à une réunion d'information sur les outils PRONOTE et SACOCHE
⚠ Éléves de 6 ^{EME} : Pas de cours le jeudi 1 ^{ER} septembre APRÈS-MIDI		
ACCUEIL DU NIVEAU 5 ^{EME}		13 H 45 - 16 H 45
ACCUEIL DU NIVEAU 4 ^{EME}		14 H 15 - 16 H 45
ACCUEIL DU NIVEAU 3 ^{EME}		14 H 45 - 16 H 45

Le VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

COURS NORMAUX

Pour tous les niveaux 6-5-4-3èmes

RESTAURANT SCOLAIRE

A compter du vendredi 2 septembre, jour de rentrée pour l'intégralité des classes, les services de restauration sont assurés conformément aux inscriptions données dans les dossiers.

Les enfants déjeuneront conformément aux jours de ½ pension choisis lors de leur inscription.

Tourner SVP

Pour les élèves faisant leur rentrée en classe de 6^{ème} :

Les parents seront invités à une réunion prévue avec les professeurs le lundi 12 septembre 2022.

Les élèves devront se présenter au collège munis de :



1 agenda pour les 5[°] - 4[°] et 3[°].

En 6[°], le collège fournira un agenda qui vous sera facturé.



1 cahier de brouillon ou des feuilles et des stylos



1 cartable (afin de transporter les manuels scolaires qui seront distribués)

Documents à rapporter SVP le jour de la rentrée et à remettre au professeur principal de la classe :

(Pour les nouveaux élèves ces documents ont déjà été fournis : Ne tenir compte SVP que du n°2)

1. Imprimé « fiche médicale - Autorisation d'Hospitalisation »
2. **Attestation d'assurance individuelle accident** : elle est obligatoire si vous n'avez pas adhéré à celle du collège au moment de l'inscription. Faute de justificatif au **15/09/2022**, votre adhésion à la Mutuelle Saint-Christophe sera faite automatiquement.

Tous les documents qui seront remis aux élèves le jour de la rentrée seront à rendre à l'accueil.

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES

VACANCES DE LA TOUSSAINT	du VENDREDI 21 OCTOBRE 2022 <u>AU SOIR</u> au LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 MATIN
VACANCES DE NOËL	du VENDREDI 16 DECEMBRE 2022 <u>AU SOIR</u> au MARDI 3 JANVIER 2023 MATIN
VACANCES DE FÉVRIER	du VENDREDI 10 FÉVRIER 2023 <u>AU SOIR</u> au LUNDI 27 FÉVRIER 2023 MATIN
VACANCES DE PRINTEMPS	du VENDREDI 14 AVRIL 2023 <u>AU SOIR</u> au MARDI 2 MAI 2023 MATIN
ASCENSION	du MERCREDI 17 MAI 2023 <u>AU SOIR</u> au LUNDI 22 MAI 2023 MATIN
FIN DES COURS (officielle)	VENDREDI 7 JUILLET 2023 AU SOIR

Sous réserve de modifications éventuelles